



Veille PNFC

juin 2011

N° 6

À l'attention de	ADU-PNFC
Auteur	Patrick Henry
Date de rédaction	06/06/2011

Des financements publics innovants

L'innovation des modes de financement apparaît comme indispensable

[Selon Pascal Lagarde](#), directeur général de CDC Entreprises, le capital-investisseur public dans les PME, « nous avons réussi à développer une industrie solide du capital-risque et du capital-développement en France, alors qu'elle était encore très modeste au milieu des années 1990. »

Toutefois, [les meilleures estimations montrent](#) qu'en France, il est investi chaque année de l'ordre de 2 milliards dans des entreprises de croissance -les entreprises qui débutent avec au moins un emploi-, contre 6 milliards en Allemagne et 6 à 8 en Grande-Bretagne. Les capitaux restent donc faibles, en France, pour la création d'entreprise. Au-delà de cette phase de création-démarrage, d'autres fonds, appelés capital-investissements, permettent la survie et la pérennité de l'entreprise après son démarrage. Si les fonds propres des entreprises françaises leur permettent de survivre, leur renouvellement, lui, n'est plus assuré.

[Olivier Ezraty, blogueur qui accompagne par ailleurs des entrepreneurs du numérique](#), remet en cause le mode de fonctionnement du capital-risque en France. Selon lui, ses rendements sont très décevants et ne sont tolérés par les investisseurs privés que grâce à la carotte fiscale associée. L'[AFIC](#) annonce ainsi un rendement de 1,3 % pour le capital risque en 2008 (performance nette à long terme), le taux le plus faible des composantes du capital investissement. Et surtout, un taux inférieur à celui du Livret A sur la même période.

D'autre part, [une étude Interreg a analysé les aides régionales publiques et privées dans sept régions d'Europe](#) (en France, Espagne et Portugal) et souligne le manque de mécanismes, à caractère privé, notamment, pour financer l'innovation. Ses auteurs estiment qu'il est particulièrement important de renforcer les initiatives privées dans ce domaine, comme les sociétés et fonds à capital risque, le capital graine ou les réseaux de *business angels*, entre autres. Elle note que le nombre d'initiatives destinées à encourager la créativité comme instrument de gestion d'entreprise pour l'amélioration de la capacité compétitive et innovante reste encore faible. Des facteurs comme le manque d'esprit d'entreprise innovant, les problèmes de financement, le manque de coordination entre les diverses entités, la faible implication des administrations publiques ou la bureaucratisation excessive des procédures sont par ailleurs présents dans toutes les régions étudiées.

22 avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim
tél : +33 (0)3 88 37 26 00 / fax : +33 (0)3 88 37 26 01
contact@iconoval.fr / www.iconoval.fr

Des solutions semblent donc s'imposer pour remédier à ces manques ou défauts. [Martin Duval, dirigeant de Bluenove, estime que les programmes d'incubation dédiés et structurés, proposés par des grands groupes qui mettent leurs experts et leurs compétences à disposition des start-up, sont une solution](#) ; mais ils lui apparaissent comme encore peu nombreux : il cite [Nova External Venturing, cellule de Saint-Gobain](#) dédiée à la création de partenariats stratégiques entre le groupe et des start-up du monde entier ; [Bizpark de Microsoft](#), programme mondial destiné à soutenir et accélérer le développement des jeunes entreprises ; [Veolia Innovation Accelerator](#), programme de *sourcing* et de déploiement des *cleantech* en partenariat avec des start-up ; et [Bouygues Telecom Initiatives](#), qui accompagne des sociétés nouvellement créées dans le secteur des services de communication et leur permet de bénéficier d'un environnement propice à leur activité. Il souligne que ces acteurs vont jusqu'à la prise de participation et note d'autre part que l'initiative [Atelier.sfr.fr](#) permet à des start-up de bénéficier de plateformes de clients bêta-testeurs et obtenir ainsi un retour convaincant des utilisateurs finaux, ce qui manque souvent aux jeunes pousses pour parfaire leur produit.

La force des régions

[L'OCDE estime que les régions deviennent des acteurs pertinents de l'innovation](#). Le changement de paradigme au sein des politiques de développement régional donne priorité aux stratégies basées sur la mobilisation des atouts régionaux, conférant ainsi une place centrale à l'innovation. L'innovation ouverte et en réseaux implique également une approche spatiale de niveau régional. Les régions sont perçues comme agents de changement. Les gouvernements régionaux peuvent donc jouer un rôle majeur pour identifier les opportunités de transformation des économies régionales.

On voit ainsi apparaître des outils du financement de l'innovation nouveaux et différents comme [le « chèque innovation » proposé depuis avril par la région Alsace](#). Souple d'emploi et destiné aux TPE, il vise à soutenir les entreprises ayant recours à l'appui d'un prestataire externe pour formaliser et structurer en amont une première démarche d'innovation. Les prestations sont d'ordre marketing, organisationnel, managérial, technologique.... Elles doivent permettre à l'entreprise de formaliser ses besoins et de dépasser un cap pour engager ensuite la démarche d'innovation.

En Rhône-Alpes, [le pôle de compétitivité Minalogic met en oeuvre des solutions innovantes](#) pour renforcer les capacités de financement de l'innovation de ses PME adhérentes. Il propose ainsi, grâce à des relations privilégiées avec plusieurs banques et investisseurs privés, un système d'avances dans le cadre des projets FUI ou FEDER, qui permet le versement au lancement du projet de 30 % de la subvention attendue. Il favorise d'autre part l'accès aux financements privés en travaillant avec cinq investisseurs partenaires. Depuis sa création en 2005, de nombreuses PME du pôle ont réussi une levée de fonds, avec une moyenne de 1 à 3 millions d'euros obtenus par PME. Enfin, le pôle organise régulièrement des réunions d'information et d'échange entre ses partenaires et les entreprises membres car, pour Loïc Liétar, Président de Minalogic, « les collaborations et rapprochements entre les créateurs d'entreprises, les entrepreneurs et les investisseurs privés sont essentiels au développement des entreprises d'avenir et de croissance. »

En Midi-Pyrénées, [Midinvest met en relation](#), grâce aux rencontres d'affaires, des investisseurs régionaux et nationaux en quête de projets d'une part, et des entreprises innovantes ou en développement- en recherche de financements d'autre part, dont certaines ont été sélectionnées et préparées. Ce programme organise par ailleurs une série de conférences et d'ateliers qui permettent d'apporter des réponses concrètes aux entrepreneurs sur des thématiques essentielles pour leur développement.

Innovation vouchers, des programmes régionaux européens innovants

Les programmes européens *innovation vouchers* sont tous basés sur le principe du « bon d'innovation » (*innovation voucher*), d'une valeur limitée à quelques milliers d'euros, attribués à une entreprise, situé dans une zone géographique locale (commune, région...), pour un achat de service auprès des institutions de R&D généralement locales elles aussi : laboratoire de recherche, acteur de l'innovation - privé ou public, agence de développement... dans l'objectif de réaliser du transfert d'innovation de l'institution vers l'entreprise bénéficiaire.

Ces programmes ont permis à des entreprises de résoudre des problèmes techniques ou de trouver des modèles économiques plus profitables dans diverses régions d'Europe. Bien que la valeur du bon soit peu élevée en euros, leur impact, en termes de transfert du monde académique vers les PME, est très important.

L'origine de ces programmes est située aux Pays-Bas, un peu avant 2000. Depuis, on en dénombre plus de vingt (26 à fin 2010), mis en œuvre dans 17 régions d'Europe. L'une des raisons de leur succès est le court terme, un des éléments dominants de la stratégie actuelle des PME. Une autre est leur simplicité de mise en œuvre : l'entreprise paie directement le consultant avec le bon. La collectivité délivrant le bon rembourse ensuite le consultant. D'autre part, le formulaire de demande est souvent très court, ne nécessitant guère plus de trente minutes pour être rempli. Son approbation est une affaire de jours et non de semaines ou de mois. Leur flexibilité vient enfin du fait que c'est l'entreprise demandeuse elle-même qui détermine son besoin : il n'y a plus de longue et complexe procédure d'évaluation.

Ces programmes *Innovation vouchers* présentent d'autres caractéristiques :

- leur objectif est de démarrer, ou accélérer, des activités d'innovation au sein des entreprises bénéficiaires et d'accroître ainsi leur compétitivité ;
- leur moyen est une aide à l'achat de services ;
- ces programmes ont la particularité de générer l'innovation et ses procédés au sein des entreprises qui en bénéficient ; ainsi, parmi ces dernières, dans un programme finlandais, deux tiers n'avaient jamais fait auparavant appel à de l'expertise externe dans leur procédé d'innovation et une majorité d'entre elles ont continué cette coopération par après (étude citée dans www.innovationmanagement.se) ;

Un programme spécifique, en collaboration avec les industries de la création

Un de ces programmes est particulièrement intéressant au vu de sa démarche un peu différente : [le programme intitulé *Creative credits*, lancé à Manchester en 2009 et reconduit en 2010](#). Il propose de faire appel à des fournisseurs issus du secteur économique des industries culturelles et créatives (ICC) et non à des instituts de recherche. Ce choix est établi sur une [étude du NESTA](#) qui démontre que les entreprises qui investissent deux fois plus que la moyenne dans les services de l'industrie créative innoveront avec un taux de 25 % supérieur aux autres.

Ces données sont confirmées par [le livre vert européen « Libérer le potentiel des industries culturelles et créatives »](#) qui s'appuie, lui, sur [un document de travail de la Commission](#) : « les entreprises qui, proportionnellement, font davantage appel aux services des ICC enregistrent apparemment de bien meilleurs résultats en matière d'innovation. Les mécanismes spécifiques qui sous-tendent ce phénomène ne sont pas encore bien documentés ; toutefois, il semble que les services d'innovation créative fournis par les ICC contribuent aux activités innovantes des autres entreprises et organisations dans l'économie en général, et aident ainsi à remédier à des défaillances comportementales telles que l'aversion pour le risque, la tendance au *statu quo* et le manque de perspective. »

Ce programme de Manchester mettant en relation les entreprises des ICC et les entreprises des autres secteurs par le biais de bons d'innovation est le seul connu de ce type. On peut le rapprocher du [programme Wallimage Entreprises](#), programme wallon qui cherche à structurer l'industrie naissante de l'audiovisuel dans cette région de Belgique en mettant en place une ligne d'investissement spécifique. Mais il s'agit d'avance de fonds en capital ou de prêts et non de bons d'achat de services.

L'Aquitaine, de son côté, incite les PME au design par [des Trophées de design industriel remis avec un chèque de 15 ou 20 000 euros](#). En 2007, la Région Aquitaine a eu l'idée de financer le travail du designer à hauteur de 75 % et à concurrence de 35 000 euros de subvention. Depuis 2007, la région a soutenu près de 170 projets pour environ 1,7 million d'euros.

Ces programmes de bons d'innovation sont très profitables aux PME. Ainsi, [une étude du MIT](#) montre que la participation à un réseau (externe) développe l'esprit d'innovation. « L'innovation n'existe pas dans le vide » car, selon [une étude sur les réseaux et l'innovation](#), seulement 9 % des innovations interviennent hors de toute existence de réseau.

D'autre part, selon [le Bureau néerlandais d'Analyse des Politiques Économiques \(CPB\)](#), les bons d'innovation stimulent les PME à s'engager dans de nouveaux contrats avec les instituts de recherche. Sur dix bons émis, huit vont vers un projet qui n'aurait jamais vu le jour sans eux, un autre est utilisé pour un projet qui aurait été réalisé de toute façon et un seul bon n'est pas utilisé.

De plus, une partie des bons a été attribuée à des projets dont la mise en œuvre a été accélérée par le programme. Ils auraient été lancés plus tardivement si le programme n'avait pas existé. Il y donc a un effet d'accélération des projets par le programme.

Enfin, en mesurant les capacités d'innovation des entreprises « lauréates » dans les deux ans qui suivent un tel programme, on note une nette progression de celles-ci, ainsi que des interactions plus nombreuses avec les instituts de R&D et une augmentation des compétences internes.

D'autres formes d'aides innovantes

Du temps où Oseo s'appelait encore Oseo-Anvar, ses aides étaient attribuées à des projets au stade de la maturité, lorsqu'il n'y avait plus grand'chose à prouver. De nombreux acteurs économiques ont fini par trouver que cette démarche était celle de la facilité, avec une prise de risque limitée et par trop timide. Depuis Oseo a revu ses méthodes et n'agit plus selon ce modèle, trop décrié en son temps. Ce mode d'attribution d'aides *a posteriori* reste toutefois encore présent, notamment dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel. [Un grand nombre d'aides du CNC \(Centre National du Cinéma et de l'image animée\)](#) est basé sur ce principe ; la quasi totalité des aides à la production et à la distribution sont des aides *a posteriori*, qu'il s'agisse des aides au court-métrage ou des aides au long-métrage : aide après réalisation, aide automatique à la diffusion, avance sur recette après réalisation, fonds sud cinéma etc.

Dans un autre registre, on peut citer [l'accélérateur de création de valeur IT Translation](#), une société de capital-risque. Concrètement il s'agit d'un outil financier dédié à la création d'entreprises dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (TIC). IT Translation vient d'annoncer une levée de fonds conséquente auprès de CDC Entreprises (8 millions) et de l'INRIA (10 millions) pour investir durablement et de manière rentable dans une dizaine de *startup* technologiques pendant les huit prochaines années, en jouant le double rôle d'investisseur et d'accompagnateur. La rentabilité financière est garantie aux investisseurs par l'outil d'IT Translation. Il faut noter que la somme investie par l'INRIA dans ce fonds d'amorçage provient d'une précédente sortie très réussie de la *startup* française ILOG rachetée par IBM en 2008.

On peut aussi élargir les actions qui sont menées dans le secteur de la finance solidaire aux autres secteurs de l'économie et se rapprocher par exemple des [intéressantes propositions du « Labo de l'économie sociale et solidaire »](#). On peut retenir ses idées sur les fonds de garantie, l'accompagnement aux financements européens, une petite part de l'assurance-vie qu'on peut drainer vers l'économie et toutes ses autres propositions qui présentent une nouvelle approche de la finance.

L'innovation est aujourd'hui un objet protéiforme, comme le signalent [Estelle Dhont-Peltrault et Rémi Lallement dans la note d'analyse de janvier 2011 du Centre d'Analyse Stratégique](#). Elle résulte de la combinaison de plusieurs biens immatériels (R&D mais aussi capital humain, nouvelles technologies de l'information et de la communication, structures organisationnelles), mais elle repose également sur la mobilisation de nombreux acteurs (universités, organismes publics de recherche, entreprises, associations ou simples usagers). Ces deux chercheurs proposent donc d'utiliser les aides directes à la R&D pour structurer des filières d'avenir, en renforçant notamment le ciblage sur les PME et en améliorant la gouvernance régionale. Ils préconisent d'autre part d'utiliser le crédit d'impôt recherche (CIR), aide dite indirecte, comme un instrument universel de soutien aux activités d'innovation des entreprises, en assurant la pérennité et la facilité d'accès du dispositif français actuel.

Toujours selon nos deux auteurs, pour cette aide indirecte du CIR, les évaluations portant sur les incitations fiscales montrent que cet instrument a un impact positif sur la performance des entreprises, notamment en termes d'innovation et de productivité. Cet effet s'explique par la combinaison d'un effet de levier sur l'investissement en R&D des entreprises bénéficiaires et d'externalités positives à un niveau plus macroéconomique. Le principal avantage des mesures indirectes tient au fait qu'elles laissent aux entreprises le choix de leurs domaines d'investissement.

Les aides directes ont, elles, un bilan parfois controversé comme le souligne [Rémi Lallement dans son analyse de janvier 2011](#) sur l'aide publique et son efficacité, en Allemagne notamment : coûts administratifs élevés, dispersion (ciblage peu clair), certains projets privilégiés par rapport à d'autres (biais de sélection), effets produits très souvent seulement au bout d'un certain nombre d'années ; avec cependant pour principal avantage le ciblage sur les secteurs prometteurs, lorsqu'il est mené avec clarté. Les aides indirectes comme le CIR en France sont, elles, tout à fait neutres en termes de répartition par secteurs, ont une prise d'effet rapide et sont moins lourdes et moins coûteuses administrativement.

Le développement innovant de l'innovation

On a déjà vu plus haut, [dans une étude de l'OCDE](#), que des obstacles peuvent se dresser face à l'innovation : risque mal assumé par les dirigeants, créativité mal prise en compte au sein de l'entreprise, culture d'entreprise inadaptée, instruments financiers complexes ou difficiles d'accès, inadaptation des relations avec les partenaires institutionnels, transposition difficile des résultats de R&D en besoins du marché, taille des entreprises insuffisantes... Les besoins qui en découlent sont tout aussi nombreux : changements culturels, simplification des aides et de leur moyens d'accès, meilleurs instruments financiers, explicitation du concept d'innovation, meilleures relations entreprises-chercheurs, meilleur transfert de connaissance entre institutions et entreprises, culture de la propriété intellectuelle, meilleure coordination entre l'offre et la demande...

On a déjà proposé plus haut quelques solutions : [les incubateurs des grands groupes](#), [la force des régions -préconisée par l'OCDE-](#), [les programmes innovation vouchers](#) et plus particulièrement [celui de Manchester](#) qui s'appuie sur les relations avec les entreprises du secteur des industries créatives, en mettant en avant des résultats très positifs dans cet échange, plus particulièrement du côté du transfert de connaissances et de compétences.

Une forme d'innovation ascendante : le *hacking*

D'autres (inter)actions sont possibles en vue de mieux développer l'innovation. Ainsi, selon Philippe Vanrie, PDG de l'European Business & Innovation Centre Network (EBN), et au-delà [des grands programmes d'incubation des grands groupes](#) déjà cités plus haut, [« les grandes entreprises ont tout à gagner à collaborer avec les incubateurs. »](#) Il s'agit ici des incubateurs « classiques » tels que proposés par les institutions (collectivités, universités...) pour accueillir et faire émerger quelques *spin-off*. Ainsi un grand nom de la distribution identifie dans les incubateurs les projets les plus prometteurs et qui travaillent sur des briques qui pourraient lui être utiles, comme la géolocalisation. Une fois les initiatives identifiées, le groupe propose des partenariats ou des prises de participation, dans une démarche qu'on peut qualifier d'infiltrante. Pour Philippe Vanrie, l'avenir se trouve donc là, dans la collaboration directe entre incubateurs et grands groupes.

On a aussi déjà vu [plus haut](#) que le retour des utilisateurs finaux manquait souvent aux jeunes pousses pour parfaire leur produit. Dans cet ordre d'idée, une forme d'innovation ascendante apparaît comme nécessaire. Ainsi, [selon le cabinet nord-américain Canalsys](#), utiliser les expériences des particuliers concernant le mobile et les outils collaboratifs peut conduire les petites et moyennes entreprises (PME) à mieux s'en servir. Ces observations deviennent alors un bon moyen pour les petites entreprises de faciliter leur insertion dans la sphère professionnelle. Elles deviennent plus performantes et se familiarisent mieux avec l'innovation. En effet, on note qu'en France par exemple, [le simple usage des TIC par les PME est sous-dimensionné](#) par rapport à l'usage familial qui en est fait par les collaborateurs de la PME lorsqu'ils sont au foyer. Cette méthode pourrait les déshiniber.

La popularisation des périphériques électroniques des foyers entraîne des utilisations différentes mais aussi de nouvelles méthodes de création qui « glissent » vers les entreprises. On voit ainsi apparaître une amélioration des usages, ou la création de services par le consommateur, souvent créés par [les détournements ou hacks](#). On découvre alors des inventions très originales qui amènent parfois un vrai intérêt en termes d'usage. On peut également parler de *crowdsourcing*, un domaine émergent dans le monde de la création, tout comme on avait vu le *crowdfunding* pour le financement dans un numéro précédent de cette lettre. Ces nouveaux phénomènes et tendances de création apportent : de nouveaux usages pour les périphériques, l'ouverture vers un public différent ou des domaines d'utilisation inédits.

On va ainsi, tout naturellement, utiliser les réseaux sociaux pour développer l'innovation. En effet, l'apport des réseaux sociaux dans le management de l'innovation permet de générer de nombreuses idées et favorise la collaboration pour la réalisation du produit. Quatre axes de travail sont ainsi identifiés [par Bertrand Terreux, auteur du blog « IE love PME »](#) :

- l'entreprise doit tout d'abord stimuler l'environnement en partageant l'information afin de faire adhérer de nombreux acteurs au projet ;
- mettre en relation porteurs de projets et décideurs ;
- assurer le suivi des porteurs d'idée et de la valeur du projet ;
- attirer les forts potentiels sur les réseaux sociaux car elle ne connaît pas tous les projets en gestation.

Les PME ont ainsi leur place sur les réseaux sociaux elles sont proches du marché et disposent d'une vision plus pragmatique par que les grands groupes.

L'innovation participative ou partagée

L'innovation participative relève des mêmes conclusions. Elle peut prendre plusieurs formes : co-innovation avec les salariés, co-innovation avec les fournisseurs, co-innovation avec les clients, co-innovation avec les citoyens... que [Mathieu Dupas résume en deux catégories](#), quelle que soit la cible qu'elles visent : un mode participatif restreint où il s'agit de faire remonter les idées de plusieurs individus vers un comité ou une direction de façon discrète voire secrète ; et un mode participatif collectif, très transparent, où les idées remontées sont visibles de tous, même en phase de soumission.

[Aux États-Unis, l'innovation sociale est prise en compte par le gouvernement fédéral sous cette forme](#). Le but est de faire appel aux meilleures idées des citoyens américains pour trouver des idées innovantes sur des sujets choisis par le gouvernement. Ces appels à idée sont accompagnés de primes financières permettant d'encourager la participation. La démarche est appuyée par une plateforme web d'appels aux idées. Grâce à ce système, le gouvernement américain souhaite faire appel et repérer les personnes les plus innovantes sur les sujets de société donnés.

D'autres exemples d'innovation participative ou partagée sont cités par le « blog de l'innovation partagée » : [Solvay France](#), [le networking au service de l'innovation](#), [Fujitsu](#), etc.

L'OCDE, de son côté, nous propose des mesures de soutien exemplaires dans [un recueil qui en recense les meilleurs exemples](#), tirés de mesures de soutien locales reconnues comme efficaces pour l'innovation : connecter les gens, bâtir des réseaux, proposer des cours universitaires ouverts au public, des ateliers publics, des concours des meilleurs idées avec médiatisation des gagnants (Manchester Knowledge Capital à Manchester), repérer les idées d'innovation les plus susceptibles de se transformer en projets, analyser la faisabilité des projets, proposer des événements ou rencontres récurrents (« le groupe innovation » à Boulogne sur Mer), faciliter les rapprochements entre porteurs de projets et *business angels*, proposer des *pitch*es de présentation des projets (Lyon Angels à Lyon), proposer des déjeuners mensuels autour des TIC, établir des partenariats d'affaire ou des alliances pour faire naître des synergies, créer une masse critique d'expertise (Economic Development Fund à Sault Sainte Marie au Canada -Ontario), assister les PME dans la commercialisation des produits innovants, faire du support à la modélisation, accompagner les entreprises en législation et commercialisation, développer des réseaux (RIC Centre à Sault Sainte Marie au Canada -Ontario).

Enfin, le « Labo de l'économie sociale et solidaire » va encore venir à notre rescousse avec son [plein d'idées d'innovation participative ou coopérative](#) pour développer l'innovation sociale :

- créer une avance remboursable Oséo Innovation sur de l'innovation sociale ;
- adapter et promouvoir le Crédit d'Impôt Recherche sur les activités de R&D sociale ;
- ouvrir les structures publiques d'accueil et d'accompagnement des entreprises innovantes à au moins 10 % d'entreprises ESS innovantes ;
- créer et soutenir des dynamiques territoriales de développement de l'innovation sociale ;
- créer un fonds public / privé d'innovation sociale pour financer la R&D de l'ESS.

Autres sources que celles citées dans le texte, pour aller plus loin :

Financements publics innovants :

- http://www.nesta.org.uk/areas_of_work/creative_economy/past_projects_creative_economy/creative_credits
- http://grizel.fr/?category_name=aides-publiques
- <http://www.agoravox.fr/actualites/economie/article/financement-de-l-innovation-aux-60935>
- <http://www.entrepreneur.fr/entreprises-financement-innovation-n36467.html>
- http://www.cfo-news.com/Barometre-europeen-du-financement-de-l-innovation_a16995.html
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-agences-de-financement-de-l.html>
- http://www.minefe.gouv.fr/discours-presse/discours-communiques_finances.php?type=communiqu&id=5300
- <http://scinfolex.wordpress.com/2010/06/23/repenser-le-financement-de-la-creation-a-ler-e-du-numerique-compte-rendu-festival-libre-acces-2010/>
- <http://www.scoop.it/t/financement-de-l-innovation>
- <http://www.lajauneetlarouge.com/dossiers/le-financement-de-l-innovation/2009-01-num-641.html>
- http://www.oecd.org/document/53/0,3746,fr_21571361_44315115_47769141_1_1_1_1,00&&en-USS_01DBC.html
- <http://www.blog-financement-innovation.eu/>
- www.aquitaine-industrie.com/iso_album/soutien_innovation.pdf
- <http://jet7.fr/?p=42>

Développement innovant de l'innovation :

- <http://visionary.wordpress.com/2010/03/31/pour-developper-l-innovation-martin-duval-recommande-de-tuer-des-idees/>
- <http://www.irma.asso.fr/Culture-et-developpement>
- http://www.ufisc.org/actucolloque_redon.html
- <http://www.articulteurs.org/lire.php?contenu=135>
- www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RFG_155_0013
- <http://www.atelier.net/fr/articles/faut-penser-l-innovation-un-service-l-international>
- <http://www.xclenz.com/blending-innovation.html>
- <http://pro.01net.com/editorial/530894/octo-technology-10-pratiques-de-management-innovantes/>
- <http://www.lesechos.fr/innovation/technologies/0201215683111-un-pont-entre-artistes-et-chercheurs-137790.php>
- <http://www.proinno-europe.eu/innet/project-overview>